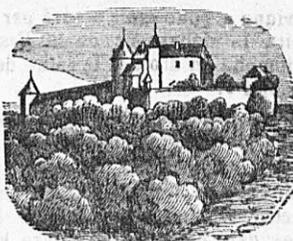




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12⁷ (d j. f. 15³⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷ BULLE, dép. 5⁴⁵ 10³⁰ (13⁰⁵) 13⁴⁰ 17⁵⁸

ANNONCES

District de la Gruyère:
 Une seule insertion . . . 20 cts.
 Annonces répétées . . . 16 »
 Canton: Première insertion 20 »
 Les suivantes . . . 15 »
 Suisse . . . 25 »
 Etranger . . . 30 »
la ligne ou son espace.
 Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
 Réclames . . . 40 cts. la ligne
 S'adresser à
 Publicitas, S.A. suisse de publicité,
 Bulle (Cercle catholique, au 1er).

ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
 Etranger . . . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.
 TÉLÉPHONE 150

Consommation
 environ
 2.50 le demi-kilog
 2.-- le demi-kilog
 magasins.
 LA GRUYÈRE
 de la gare).
 serves Fr. 410.000
 des dépôts d'argent aux
 e: 3 1/2 %
 4 1/2 %
 de 3 3/4 à 5 1/2 %
 s de dépôts :
 à 5 ans : 5 3/4 %
 e de la Banque.

ATENTÉ
 ornes
 e Fribourg :
 er, Fribourg.
 sellier, à Guin

meubles.
 heval-Blanc, à Bulle
 partage, il sera exposé
 immeubles ci-après :
 oc :
 d, 1 pose 173 perches
 mey :
 mont dessus, pâturage
 du Mont, pâturage et
 soit 188 poses 114 per-
 de 477.990 mètres, soit
 plées et de toutes gran-
 productif de 319 poses.
 ères :
 poses 310 perches, dont
 let de plaisance et jar-
 électrique, téléphone.
 DREY frères, Bulle.

EN, BULLE
 1,100 000.--
 s d'espèces aux condit-
 rant :
 3 1/2 %
 3/4 à 5 1/2 %
 4 1/2 %
 ificats de dépôts
 eur :
 5 1/2 %
 5 3/4 %
 e la Banque.
 utes opérations de
 -E.
 e à manger, Fumoir,

forgé
 es, lanternes
LA, Bulle
 erie d'Art.

La pénurie financière.

Il a été adressé au département fédéral des finances de tous les gouvernements cantonaux la circulaire suivante :

La Confédération doit, pour couvrir ses besoins les plus urgents, faire un nouvel appel au crédit public. Jusqu'à la fin de l'année courante, il lui faut trouver environ 150 millions de francs. A cette somme viennent s'ajouter 150 millions pour les chemins de fer fédéraux et 108 millions pour le remboursement des bons de caisse venant à échéance le 5 novembre 1920.

D'autre part, les cantons et les communes demanderont sous peu au marché des sommes importantes. Le canton de Berne vient d'émettre un emprunt de 10 millions; le canton de Neuchâtel suivra avec son emprunt de 20 millions. Genève en émettra ensuite un troisième, dont le chiffre est fixé à 20 millions.

Il est probable que le commerce et l'industrie auront dans le second semestre de l'année, de même que l'année dernière, d'importants besoins de fonds. Nouvelle et forte pression sur le marché de l'argent. La Banque nationale a déjà remarqué que si certaines banques cantonales ne souffrent pas encore d'une diminution sensible de disponibilité, elles seront épuisées par les fortes demandes de fonds qu'elles répercuteront sur notre banque centrale d'émission. Il y a lieu de relever en outre le fait qu'un certain nombre d'établissements financiers de moindre importance, les caisses d'épargne, en particulier des cantons où il a malheureusement sévi et sévit encore la fièvre aphteuse, ont dû contracter auprès de la Banque nationale des emprunts sur nantissement, bien que le taux de ces avances soit fixé à 6 %.

Le changement provoqué ainsi dans la situation du marché est d'autant plus caractéristique que ces dernières années l'argent affluait dans les caisses des régions essentiellement agricoles.

Etant donné que les besoins actuels et que, d'autre part, le resserrement du marché financier va s'aggravant, la situation devient de plus en plus difficile pour les engagements à longue échéance. Le marché à court terme reste tendu. Parmi les facteurs qui ont exercé sur le marché à long terme la plus grande influence, citons : 1. le reflux dans notre pays de titres suisses à l'étranger; 2. le ralentissement survenu ces deux dernières années dans la formation du capital par suite du rajeunissement progressif de la vie, de l'augmentation des impôts et du moindre rapport des valeurs étrangères; 3. les émissions incessantes de nouveaux emprunts qui viennent s'ajouter aux sommes déjà prélevées sur le marché des capitaux ces dernières

années. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1917, 1918 et 1919, on a demandé au crédit public, par de nouvelles émissions d'obligations (sans conversions), une somme totale qui s'élève à francs 1,524,000,000.

Pour les engagements à court terme, la tension provient du fait que le commerce et l'industrie ont besoin de plus d'argent, épuisent leurs crédits en banque ou sollicitent des crédits plus considérables qu'autrefois parce que les créanciers étrangers diminuent leur avoir en Suisse et parce que la Confédération, les chemins de fer fédéraux, les cantons et les communes chargent le marché d'argent à court terme par des rescriptions à 3 ou 4 mois pour couvrir des dépenses productives ou improductives.

Ce resserrement du marché, qui a été démontré par l'insuccès de plusieurs emprunts cantonaux et communaux, ne pourra guère être atténué par des emprunts contractés à l'étranger. C'est ce dont témoignent les dures conditions imposées tout récemment à la Belgique pour un emprunt de 50 millions de dollars à 25 ans, au taux de 7 et demi %, avec un cours d'émission de 97 et demi % et un remboursement fixé à 115 % à quoi vient encore s'ajouter une commission de 4 % au minimum. Notons enfin que les conditions imposées à la Suisse pour son emprunt en Amérique en font ressortir le taux à 9 %. D'autre part, la Banque nationale ne peut subvenir aux besoins de la Confédération et des chemins de fer fédéraux au moyen de ses propres capitaux, c'est-à-dire d'une plus forte émission de billets de banque, car il importe d'éviter les conséquences fâcheuses d'une inflation de la circulation fiduciaire.

Pour les raisons que nous venons d'exposer et en présence de la situation difficile du marché financier, nous estimons de notre devoir de vous recommander instamment une extrême réserve, spécialement dans les immobilisations improductives. Nous vous serions reconnaissants de vouloir bien aussi appeler l'attention des communes sur la nécessité de réduire au strict nécessaire leurs demandes d'emprunts. Une détente du marché financier n'est possible qu'à la condition de faire appel pour le moment, dans une mesure restreinte, au crédit public.

NOUVELLES SUISSES

Le retrait des monnaies divisionnaires d'argent françaises. — La convention signée à Paris le 25 mars 1920 est entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier. Conformément à l'article premier de cette convention additionnelle, la Suisse s'engage à retirer de la circulation sur son territoire les monnaies divisionnaires d'argent française de 2 fr., 1 fr., 50 et 20 centimes.

En conséquence, le département fédéral des finances porte à la connaissance du public ce qui suit :

1. Le délai imparti à la population pour l'échange de ces monnaies aux caisses publiques expire le 30 septembre 1920, les caisses publiques de la Suisse n'acceptant plus les monnaies divisionnaires d'argent françaises trois mois après la mise en vigueur de la convention additionnelle. Les personnes qui en détiendraient encore après le 30 septembre prochain auraient ainsi à subir elles mêmes une perte sur ces monnaies.

2. La population de la Suisse est donc instamment priée de remettre immédiatement aux caisses publiques, en tout cas avant le 30 septembre 1920, les monnaies divisionnaires d'argent françaises qu'elle possède.

A cette occasion, nous avons obtenu de la France que les monnaies françaises à l'effigie de Napoléon III lauré qui peuvent encore se trouver en Suisse, seront également acceptées pour leur valeur nominale.

Nestlé & Anglo-Suisse Condensed Milk. Cy. — Les comptes de l'exercice 1919, qui seront présentés à l'assemblée générale du 24 juillet prochain, bouclent par un bénéfice net de 34 millions 048 653 fr. contre 30,892,744 fr. en 1918, qui permet de répartir, sur le capital-actions de 160 millions, un dividende de 16 25 %, soit 65 fr. par action de 400 fr., au lieu de 25 % en 1918 sur un capital de 80 millions. Le bénéfice brut s'est élevé à 114 422,243 fr. contre 86 234,103 fr. en 1918, et les dépenses ont passé de 55,340,000 à 79,950,000 fr.

Importations de charbon. — Les importations de charbon à destination de la Suisse, durant le mois de juin sont les suivantes : Sarre 25,812 tonnes, Ruhr 18,085 tonnes, France 6777 tonnes, Belgique 9157 tonnes, Angleterre 75,070 tonnes, Amérique 193,805 tonnes, soit au total : 328,706 tonnes.

L'emprunt bernois. — Suivant le *Bund*, l'emprunt du Canton de Berne, de 10 millions de francs, pris ferme par les banques, a été souscrit par une somme de 11,265,000 fr. L'émission a lieu au taux de 88,77 %.

Vaud. — Un accident d'automobile. — Mardi, vers 19 h., au sortir de Rennaz, près de Villeneuve, une automobile, dans laquelle se trouvaient cinq personnes, a fait une embardée et, après avoir violemment heurté un arbre, s'est placée en travers du chemin. Les occupants, qui avaient été projetés sur le sol, ont été tous plus ou moins blessés. Deux d'entre eux ont été transportés à l'Hôpital cantonal.

Neuchâtel. — Les champignons vénéneux. — Lundi soir, à La Chaux-de-Fonds, la famille Girod, composée

de la mère, deux filles et deux fils, a été empoisonnée par des champignons. On croit que c'est par des agarics blancs. Les cinq personnes ont été conduites à l'hôpital.

Thurgovie. — Naufrage. — Pendant un orage sur l'Unteresee, un voilier a été pris dans une bourrasque. Sur les trois passagers, l'aubergiste Bohler et son fils se sont noyés. Le troisième a été sauvé par des pêcheurs.

A L'ÉTRANGER

A SPA

Les Allemands ne peuvent plus tergiverser !

Les experts financiers se sont également rencontrés. Une grande activité règne depuis mardi à l'hôtel Annette et Lubin, ainsi qu'à la villa des Sorbiers, où siège la délégation allemande. On assure que M. Gessler aurait reproché à ses collègues de l'avoir fait venir à Spa.

Les ministres allemands se sont rencontrés mardi vers midi avec le chancelier Fehrenbach, pour arrêter définitivement le plan à soumettre aux Alliés.

Un haut personnage français a déclaré au représentant de l'Agence Havas : « Au cours de la séance de mardi, M. Lloyd George a montré une fermeté impressionnante : Il nous faut être patients, dit-il, cela nous a réussi. » La question est maintenant nettement posée. La réponse devra être également précise. Il semble qu'à Spa on ne doive aborder que les grandes lignes du problème. Les détails ne viendront que plus tard.

Les Allemands voient maintenant qu'ils ne peuvent plus tergiverser, que les Alliés sont tous unis pour les obliger à respecter le traité.

Une personnalité française qui assista à la séance de mardi a déclaré à l'envoyé de l'*Intransigeant* que depuis deux ans que durent les pourparlers de paix, il n'avait jamais vu M. Lloyd George aussi déchaîné que lorsqu'il aperçut, en entrant dans la salle de la conférence, les huit Allemands en uniforme. Il parut surpris et chercha du regard M. Millerand. Puis il regarda les officiers allemands avec les yeux moqueurs qu'on lui connaît. Von Seeckt crut alors devoir venir s'incliner devant lui. Dans ce geste, la plaque d'officier de la croix de fer brilla au cou du général allemand. Lloyd George, brusquement, se fâcha, tourna le dos aux Allemands et prit place à la table.

France

La couronne civique aux trois Maréchaux.

Les maréchaux Joffre, Foch et Pétain ont reçu, de la Société nationale d'encouragement au bien, la couronne

civique « pour avoir assuré par la victoire la délivrance de la France, le triomphe du droit et le salut de l'humanité ».

La poudrière de Vonges saute Cinquante victimes.

Mercredi, à 7 h. 1/2, quatre explosions se sont fait entendre, à quelques secondes d'intervalle, brisant les vitres, dans un rayon de quinze kilomètres. C'étaient des bâtiments de la poudrière Vonges, affectée à la fabrication du perchlorate, qui venait de sauter. On compte jusqu'ici 50 victimes dont 10 morts. Les ateliers en question occupaient 50 à 60 ouvriers.

On retrouve à Etain les cadavres de 19 habitants fusillés.

On vient de retrouver à Etain (Meuse) les corps de 19 malheureux habitants fusillés et jetés pile-mêle dans une fosse par les Allemands parce qu'ils avaient été les témoins des vols commis dans la ville par les premières troupes d'occupation allemande.

Les autorités militaires allemandes les avaient fait fusiller comme espions après un simulacre de jugement.

Terrible explosion. 20 morts.

On mande de Budapest que l'explosion d'un dépôt de dynamite dans la mine de charbon Animal a causé la mort de 210 mineurs. Jusqu'à présent 170 cadavres ont été retirés.

CANTON DE FRIBOURG

Exposition cantonale fribourgeoise 1921. — Il y a lieu d'attirer sérieusement l'attention des personnes qui se proposent de participer à l'Exposition, mais qui auraient négligé de s'inscrire. Le classement des groupes et la répartition des stands a lieu en ce moment. Dans quelques semaines, les plans définitifs seront adoptés. Or, la Direction de l'Exposition a constaté avec une vive surprise que des industriels faisaient des préparatifs importants en vue de leur participation à l'Exposition, sans même s'être fait inscrire et obtenir leur admission.

Les industriels et artisans se trouvant dans cette situation sont informés une dernière fois qu'ils risquent de n'être pas admis, les emplacements devenant insuffisants, quoique l'Exposition comprenne une superficie de 35,000 m².

Cour d'assises. — La Cour d'assises du 1^{er} ressort (Gruyère, Glâne,

Veveyse) siégera, le 14 juillet, à Romont, pour juger le criminel de La Joux, Emile Despond, accusé de brigandage.

La Cour sera présidée par M. Joseph Delatena, président du Tribunal de la Gruyère; M. Joseph Philipona, président du Tribunal de la Veveyse et M. Alphonse Gobet, vice président du Tribunal de la Glâne, fonctionneront comme assesseurs. L'accusé sera défendu d'office par M^o Joseph Cosandey, avocat, à Fribourg. M. Maurice Berset, procureur général, occupera le siège du ministère public.

GRUYÈRE

Règlement

pour la circulation des chevaux, véhicules, vélocipèdes, camions, autobus et automobiles dans la Ville de Bulle:

En vue d'éviter les accidents qui pourraient résulter du fait de la circulation rapide des chevaux, véhicules, vélocipèdes, camions, autobus et automobiles, le Conseil communal de Bulle décide:

Art. 1^{er}. — Les chars et chevaux ne circuleront qu'au pas et les cyclistes au minimum de la vitesse à tous les carrefours, comme par exemple:

a) au contour de la rue de la Sionge et de la route cantonale, près du café du nord;

b) au contour de la rue de la Sionge et du chemin des Crêts, près du tilleul;

c) au passage de l'Union, soit du côté de la Grand'Rue, soit du côté de la rue de Gruyères;

d) à l'angle de l'Hôtel du Cheval-Blanc, entre les routes cantonales Bulle-Vevey et Bulle-Château-d'Ex, etc., etc..

Art. 2. — Sur tout le territoire de la Commune de Bulle, la vitesse des véhicules automobiles et des cycles ne pourra, en aucun cas, dépasser l'allure d'un cheval au trot (18 km. à l'heure).

Sur les rues et ponts étroits, aux tournants et partout où l'autorité communale aura prescrit, par des écriteaux placés en vue, une allure réduite pour tous les véhicules, cette vitesse devra être réduite de façon que le véhicule puisse être arrêté sur place.

Il en est de même lorsque le véhicule rencontre des cortèges.

Sur les voies très fréquentées, la vitesse doit être réduite de façon que le public ne soit pas sérieusement incommodé par la boue ou la poussière.

Art. 3. — L'usage de l'échappement libre est interdit sur tout le territoire de la Commune de Bulle. Le conducteur doit veiller à ce que, abstraction

faite du moment de la mise en marche, du changement de vitesse, etc., il ne se produise pas un excès de fumée.

Art. 4. — Le conducteur doit ralentir sa marche ou, au besoin, arrêter immédiatement lorsque le véhicule pourrait être une cause de gêne pour la circulation, ou d'accident. De même lorsqu'un animal de selle, de trait ou un troupeau de bétail manifesterait des signes de frayeur.

Art. 5. — Tout conducteur doit arrêter son véhicule sur l'ordre d'un agent de la police locale.

Art. 6. — Les infractions aux présentes dispositions réglementaires sont passibles d'une amende de 10 à 500 francs, conformément à l'article 13 de la loi cantonale du 25 novembre 1915.

Art. 7. — La Direction de police locale est chargée de l'application de ce règlement, sous réserve des compétences de Monsieur le Préfet, selon que le prévoit la loi du 25 novembre 1915.

Adopté en séance du Conseil communal de Bulle le 11 juin 1920.

Le Secrétaire: Le Vice-Président: Jos. Sazonnens. Eug. Crotti

Noces d'or. — Nous avions le plaisir d'annoncer, dans notre dernier numéro les noces d'or de l'honorable famille Théraulaz-Python, à La Roche.

Aujourd'hui nous apprenons que M. et Mme Etienne Scyboz à Morlon, viennent également de fêter leurs noces d'or, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

M. Scyboz porte allègrement ses 75 ans et Mme Scyboz en a 68.

Ce cas assez rare mérite d'être signalé et nous en félicitons les jubilaires en leur souhaitant encore de longues années de bonheur au milieu de l'affection de leur nombreuse descendance.

Honneur au dévouement. — Le Conseil d'Etat vient de délivrer un diplôme d'honneur et une médaille de sauvetage au jeune Ernest Genoud, fils de M. Paul Genoud-Moret, de Vuadens, en récompense de l'acte de sauvetage accompli le 21 mai écoulé.

Société d'histoire. — Bulle a eu l'honneur de posséder hier dans ses murs la Société d'histoire du canton de Fribourg, qui a tenu sa réunion annuelle.

Une conférence des plus intéressantes a eu lieu le matin à l'Hôtel de Ville où les sujets suivants ont été traités de façon remarquable:

1. *La politique extérieure de Fribourg au XVII^{ème} siècle* (chapitre du prochain livre d'histoire fribourgeoise) par le Prof. Dr Gast. Castella.

2. *A propos du plan de Bulle; quelques notes de géographie humaine*, par le Prof. Paul Girardin.

3. *Le peintre Jean Grimoux, son origine fribourgeoise et ses œuvres*, par H. Flamans Aebischer.

4. *Fribourg sous la domination de Kybourg, (1218-1277)*, par Dr L. Kern.

Vers 1 1/2 heure, un banquet exceptionnellement servi a réuni à l'Hôtel de l'Alpe tous les participants. Là il y a eu échange de bonnes paroles.

Un groupe d'enfants costumés est venu fleurir tous les convives.

Il y a eu ensuite visite très intéressante du Musée Gruyérien, sous la conduite de M. Flamans Aebischer.

Puis, la direction du Musée a eu l'amabilité d'offrir à nos hôtes d'un joyeux collation à l'Hôtel de Ville.

Et, vers 6 heures, tous les participants sont rentrés enchantés de cette journée qui aurait été plus belle encore si le soleil avait été de la partie.

Nomination ecclésiastique.

— M. l'Abbé Henri Barras, rév. vicar au Saint-Rédempteur, à Lausanne, a été nommé curé de la même paroisse.

La kermesse de la « Lyre » de Bulle. — Cette sympathique société a fixé sa fête d'été sur dimanche prochain, 11 juillet courant.

C'est assez pour amener dans la gentille cité industrielle une foule de promeneurs avides de saines distractions.

Les musiciens brocois ont tout prévu. Il y aura des attractions de tous genres et pour tous les goûts. (Voir aux annonces).

Au cinéma Lux. — Le cinéma Lux commença dimanche prochain le fameux film *Susy l'Américaine* qui vient d'obtenir le plus grand succès à Lausanne et à Montreux.

Dans l'intérêt du grand nombre de personnes souffrantes de hernies, nous attirons tout spécialement leur attention sur l'annonce de M. Ph. Steiner fils, au numéro d'aujourd'hui.

Les familles ROMANENS, MOREL, GOBET et LUTHY remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper en leur chère mère, belle mère, grand-mère et parente

MADAME
Vve Elise ROMANENS
née Buchs.

Travaux d'impression. Imprimerie du journal

— Je... je voudrais savoir...
Il ne put achever, et le docteur lui serrait précipitamment la main.

« Vos chevaux s'impatientent et nous ne devons pas manquer le train... Au revoir, et partez la semaine prochaine! »

Où, il fallait se hâter. Le lendemain ils étaient de retour à Paris. M. Haags arrangeait ses affaires en vue d'une absence de plusieurs semaines ou plutôt de plusieurs mois (car il ne comptait quitter sa fille que le moins possible, et ne revenir à Paris qu'accidentellement). Lia profitant des dernières journées un peu chaudes pour prendre congé — non de ses amis, elle n'en avait pas, congé — de la famille, elle fut péniblement de quitter, mais de ses pauvres et des religieuses qui avaient été ses guides dans la voie de la charité.

Dès son retour elle s'était fait conduire chez Valérie. On l'avait reçue dans l'atelier où, comme l'avait dit la jeune femme, la famille se réunissait de préférence. C'était une pièce assez vaste pour que, en effet, la table à ouvrage, le petit bureau et le piano de la jeune femme trouvaient leur place parmi les toiles, les plâtres, les tapisseries, les panoplies et les objets de toute sorte collectionnés par Antoine. Mme Leslay s'y trouvait aussi en ce moment; son genre assaillait que quelque chose lui manquait lorsqu'elle la voyait pas assise auprès de sa fille.

BROC — Place

DIMANCHE 11 JUILLET

Grande

org

„LA LYRE“

en faveur d'uniform

GRAND

Jeu des anneaux. — Je

Match aux quill

Petits chevaux. — Rone de

Jeu de l'oie. — Arb

— CA

En cas de mauvais temps, rer

SAV

Un su
s'obtient dans cha
Schuler a joué un
sans expi

AFFAIRE
Occas

Un lot de 300 paires
fabrication suisse garanti
partique pour jour et diman
Le même
Série de 36 au 39, la paire
200 paires pour dames, fa
200 paires pour dames, qu
ferre ou non ferré, de
100 paires souliers lacet m
du 36 au 42, cédés po
Ces prix ne seront mai
seront expédiés franco
paires ne convenant pas
Th. I
Maison de confianc

Combustible
Coke - Anthra

Charbon de bois
Briques houill
Bois en bûches et
Tourbe

H. LANG
Tél. 4.65. Pla
FR

MISES PUBLI

Le sousigné exposera
publique, pour être fanée,
rie de la Chaux-des
visés en 7 lots.
Fournage en abondanc
première qualité. Exploit
payement faciles.
Pour voir les lots, le
taire sera à la disposition
le lundi 12 ert., à
du matin, à la g
Gruyère.
La mise aura lieu m
14 juillet, à 1 1/2 h. d
à l'Hôtel de la G
Paquier.
Le Paquier, le 8 juillet
Marth Joseph, en

« FEUILLETON DE LA GRUYÈRE »

La Faute du Père

PAR
M. MARYAN
XXIV.

« L'automne s'annonce froid, l'air de la campagne devient humide... N'attendez pas que l'hiver transforme en un mal chronique une affection très guérissable, et emmenez Mlle Haags dans le midi. »

Telle fut la conclusion de la consultation qui venait d'avoir lieu dans le petit salon de Lia, et à laquelle avaient pris part les sommités de la science.

Rien, dans le ton des docteurs, n'avait été de nature à effrayer la jeune fille. Ils l'avaient auscultée l'un après l'autre, et avaient tous conclu à une légère affection des bronches. Les questions mêmes qui eussent paru inquiétantes avaient été formulées d'un air presque insouciant. Parmi ces questions, il en était une qui avait fait tressaillir M. Haags; on lui avait demandé à quelle maladie et à quel âge avait succombé sa femme. Hélas! elle avait vingt deux ans, et sa poitrine s'était prise à la suite d'une maladie de langueur.

Toutefois les docteurs n'avaient pas paru attacher une grande importance à cette réponse, et ils avaient simplement répété que l'air du midi remettrait la jeune fille.

Le Midi! Ce mot ne devrait évoquer que l'image riante d'un climat sans hiver, d'un air que le soleil ne cesse guère d'échauffer, d'un site embelli par une flore admirable... Mais lorsqu'il est prononcé dans une chambre de malade, ce n'est plus la parole magique qui parle d'un printemps éternel, c'est un glas funèbre qui rappelle, dans ses échos mystérieux, qu'il est des maux inguérissables, que des pléiades de malades, de jeunes filles surtout, vont chaque année demander la santé à des émanations trop souvent impuissantes, que ces fleurs qui ne connaissent point l'hiver ont couvert des cercueils par centaines...

Lia ne songea point à tout cela; mais son père s'en alla à la suite des docteurs, la douleur dans l'âme, redoutant la vérité, et cherchant le courage de poser la terrible question qui détruirait peut-être les faibles espérances auxquelles il se cramponnait avec force.

Un lunch avait été préparé par les médecins. Rien n'était plus riant que cette salle à manger toute tapissée de faïences aux tons gais, et largement ouverte sur le jardin. La villa n'était plus digne de la fortune princière de M. Haags, qui cherchait à acquérir un château; mais les proportions étaient vas-

tes et la situation délicieuse. L'œil parcourait, au dehors, des pelouses veloutées dont les ondulations se perdaient au milieu de massifs d'arbustes et de fleurs rares, et au delà desquelles on voyait s'étendre les pentes qui descendaient vers la Seine. Le feuillage rougissant des arbres, les nuances vives des fleurs, le ton doux du ciel, la limpidité de l'eau qui réfléchissait chaque îlot de verdure, tout cela évoquait des idées riantes et calmes avec lesquelles cadraient la simplicité apparente de la villa. Mais quel confort dans cette simplicité, et que d'argent avait été consacré à élever et à meubler cette demeure, et même à lui donner son faux air rustique!

Les médecins goûtèrent en hâte au petit repas qui leur avait été préparé. Ils affectaient la gaieté et complimentèrent le banquier sur la qualité exquise de ses vins, le goût artistique de sa vaisselle peinte dans le genre campagnard par un artiste célèbre, et enfin sur cette maison toute gracieuse qui semblait un vrai paradis.

Il étouffa un soupir, car tout était pour lui sans charmes depuis que l'inquiétude avait pénétré dans son cœur. Comme il reconduisait les docteurs, il arrêta l'un d'eux, son propre médecin.

« Mon ami, ma fille n'est-elle pas bien malade? — Mais non, mais non! Est-ce qu'il y a de vrais maux, à son âge? Vous nous la ramènerez de Pau plus forte que jamais.

BROC — Place de Fête — BROC

DIMANCHE 11 JUILLET 1920, dès 2 heures du soir

Grande Fête d'été

organisée par
„LA LYRE“ Société de Musique
 en faveur d'uniformes et d'instrumentation.
— GRAND CONCERT —
 Jeu des anneaux. — Jeu marin. — Jeu de massacre.
 Match aux quilles. — Tir au flobert.
 Petits chevaux. — Roue de fortune. — Courses d'Automobile
 Jeu de l'oie. — Arbalète. — Pic juste etc., etc.
— CANTINE —
 En cas de mauvais temps, renvoyé au dimanche suivant.

SAVON D'OR Schuler

Un succès assuré

s'obtient dans chaque lessive où le Savon d'Or Schuler a joué un rôle. Le linge devient éclatant sans exiger de grande fatigue.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Occasion rare.

Un lot de 300 paires de chaussures pour hommes, fabrication suédoise garanti tout cuir et fortes semelles, avec bout, partique pour jour et dimanche au prix dérisoire de Fr. 23 la paire.

Le même article pour garçons.

Série de 36 au 39, la paire pour	Fr. 18.50.
200 paires pour dames, façon Derby, la paire	Fr. 18.50.
200 paires pour dames, qualité extra double peau, ferré ou non ferré, du 36 au 43, la paire	Fr. 20.50.
100 paires souliers lacet montant, sans bout, du 36 au 42, cédés pour	Fr. 12.50.

Ces prix ne seront maintenus que jusqu'à épuisement du lot et seront expédiés franco par poste, contre remboursement. Toutes paires ne convenant pas peuvent être retournées à la maison.

Th. LOB, Aigle.
 Maison de confiance, existant depuis 35 ans à Aigle.

Combustibles. - Gros & détail.
Coke. - Anthracite. - Boulets. - Houille.

Charbon de bois dur
 Briquettes houille et lignite sans carte
 Bois en bûches et coupé de charbon.
 Tourbe

H. LANG-GUYER & Cie
 Tél. 4.65. Place de la Gare, 38. Tél. 2.13.
FRIBOURG

MISES PUBLIQUES

Le sousigné exposera en mise publique, pour être fanée, la fleur de la Chaux-dessus, divisée en 7 lots.

Ponrage en abondance et de première qualité. Exploitation et paiement faciles.

Pour voir les lots, le propriétaire sera à la disposition des amateurs le lundi 12 cert., à 8 1/2 h. du matin, à la gare de Gryère.

La mise aura lieu mercredi 14 juillet, à 1 1/2 h. du jour, à l'Hôtel de la Gare, Le Pâquier.

Le Pâquier, le 8 juillet 1920.
 Murith Joseph, en Désovy.

A vendre
 souliers velours neufs, N° 38, Fr. 18. Japon alpage noir neuf. Fr. 10. Une grande valise neuve, Fr. 24.
 A voir de 6 1/2 à 7 1/2 h. soir.
 S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

A vendre
 environ 30 jeunes goretts

de 8 à 12 semaines.
 S'adresser à l'ASILE de MARSENS.

Cinéma Lux

Dimanche 11 Juillet 1920
 Matinée 3 h. Soirée 8 1/4 h.

Suzy l'Américaine.

Film célèbre en 14 épisodes sensationnels.
 1er ép. Sous les griffes du fauve.
 2me ép. La course à la mort.
 3me ép. Le sacrifice de Suzy.

RICHESSSE
 Comédie en 2 parties.

Fou-Rire :
Charlot dans le parc.

Ménage de trois personnes, sérieux, propre et tranquille, sans enfant, cherche pour 1er octobre a. c.

appartement
 de 2 3 chambres avec cuisine, de préférence à Bulle ou aux alentours. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 2019 B.

On cherche
bonnes tricoteuses
 très au courant de leur métier pour tricotages à la machine et à la main. Adresser offres sous M 13256 L, Publicitas S. A., Lausanne.

SITUATION

Servante cath. est cherchée dans localité du Jura pour tenir le ménage d'un Monsieur seul dans petite ferme. Place stable et d'a venir pour personne honnête et sérieuse
 Offres sous E. D., 1920, poste restante, Bienne.

LEÇONS
 de français et d'allemand.
 Mlle BAUDÈRE, Café Suisse, BULLE.

VINS NATURELS
 Tessinois Fr. 80.—
 Vin de table italien . Fr. 110.—
 Chianti Fr. 160.—
 Tyrol du Sud, rouge . Fr. 130.—
 „ blanc . Fr. 130.—
 Alicante, vin coup. . Fr. 120.—
 par hectolitre, fco gare Lugano, contre rembour. Barbera fr. 2.20 la bouteille. Stauffer frères, Jean STAUFFER, succ., Lugano.

A vendre
 20 domaines
 de toutes contenances, ainsi que cafés, auberges avec terre, maisons, villas, 3 boulangeries, moulin, montagnes.
A LOUER dans le canton de Vaud, 5 jolis cafés.
 S'adresser à Louis Genod, Cercle catholique, Bulle.
 Tous les mardis au St Georges, à Romont.
 — Téléphone 168. —

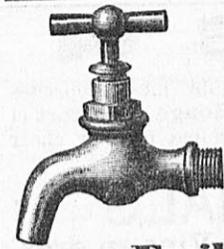
A VENDRE
 une voiture
 à ressorts, à deux banes, en bon état, chez Schervet, maréchal, Autigny.

Personne honnête et active
cherche journées
 en ville.
 S'adresser à Mme Victorine Pittet, maison Dèvaud, tapissier, La Tour.

A vendre
 une maison
 avec jardin, bien exposée au soleil. S'adresser à A. Kamer-Magnin, La Tour de Tréme.

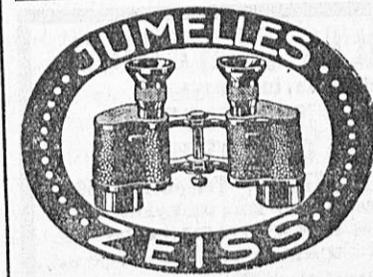
Lessive Schuler
 à base d'ammoniaque et de térébenthine.

Les étoiles du ciel
 sont moins nombreuses que les sortes de poudre de lessive. Ménagères, tenez-vous en à l'excellente marque BLANCA qui a fait ses preuves!



TUYAUX

pour conduites d'eau.
 Robinetterie. - Raccords.
 Vannes.
 — Prix modérés. —
Emile MORARD
 Fers et Quincallerie,
 BULLE.



Tous les nouveaux modèles 1920.
 Grossissement : 6, 7, 8, 10, 12, 16 et 18 fois.
 Jumelles spéciales pour la chasse, le voyage, le tourisme.
VOIR L'EXPOSITION EN VITRINE
 Baromètres, Lunettes et pince-nez.
 Exécution des ordonnances de M.M. les Médecins-Oculistes.

Léopold DELABAYS, opticien, BULLE

AUTO
 à vendre.
 A vendre, faute d'emploi, 1 petite voiturette d'occasion, complètement révisée. Très bas prix.
 Pour renseignements, s'adresser à Max MOREL, mécanicien, Bulle.

A vendre
 à BULLE
 une jolie maison
 de 3 logements au soleil, eau, lumière, cave et galetas.
 S'adresser à L. BAUDÈRE, Rue de Vevey, 500, Bulle.

A VENDRE
 4 porcs
 deux de 7 et deux de 4 mois.
 S'adresser à Pugin Amédée, Echallens.

A vendre
 un petit char à bras avec pont, une balance de magasin à l'état de neuf.
 S'adresser à Tinguely Joseph, rue du Moléson, 144, Bulle.

Jeune homme
 est demandé
 pour le service d'un magasin de la place. Entrée de suite.
 S'adresser par écrit sous P 1983 B, à Publicitas S. A., Bulle.

VENTE de BOIS
 sur pied.

Le Conseil de Régie de Leysin offre en vente, par voie de soumission, divers lots de bois sur pied dans la forêt des Charbonnières, savoir :

Lot 1. N°s 1 à 114, marqués en 1919, bois de service, environ 200 mètres cubes.
 Lot 2. Div. 1. Partie est (entre chemin et ruisseau) 188 numéros cubant 76 mètres cubes, chablis et divers.
 Lot 3. Div. 2. Partie ouest (entre chemin, ruisseau et pâturage) 345 numéros cubant 161 m³, chablis et divers.
 Les soumissions devront être déposées au Greffe sousigné pour le 24 juillet 1920.
 Le garde de triage HUBERT, au Sépey, sera à disposition pour visiter les bois, à La Léchettere, les samedis 10 et 17 juillet, à midi.
 Les conditions sont en mains du garde et au Greffe. Paiement : terme 4 mois avec garantie ou au comptant avec 3 % d'escompte.
 Leysin, le 30 juin 1920.
 Greffe du Conseil de Régie.

On demande
 un
menuisier-charpentier
 capable ;
 Plusieurs
ajusteurs et tourneurs
 Quelques
 apprentis mécaniciens.
 S'adresser à MOREL frères, ateliers mécaniques, Bulle.

AVIS
 Le Conseil de Régie de Leysin demande des ouvriers pour l'exécution de travaux de drainages à entreprendre à la forêt du Gros-Charbonnières rière la commune d'Ormont Des-sous.
 Commencement des travaux : août 1920.
 Demander les conditions à la Direction des Travaux de la Commune de et à Leysin.
 Les offres seront reçues jusqu'au 17 juillet 1920.
 Leysin, 30 juin 1920.
 Greffe du Conseil de Régie.

Bulle, pharmacie d'office
 Dimanche 11 Juillet
Pharmacie STREBEL
 La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine.

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la vie — GENÈVE (Fondée en 1872)

Placée sous le contrôle du Bureau Fédéral des Assurances à Berne.

<p>Assurances en cas de décès. Mixtes, avec ou sans clause d'invalidité. Vie entière, à primes viagères ou temporaires. Termes fixe et Dotales, pour la constitution d'un capital en faveur d'enfants.</p> <p>La Compagnie conclut, en outre, toute autre combinaison d'assurances, au gré du proposant.</p>	<p>Rentes viagères immédiates. TARIF POUR HOMMES Montant de la rente pour un versement de 100 fr. A 60 ans Fr. 9,56. A 65 ans Fr. 11,44 A 70 ans > 14,10. A 75 ans > 17,62 Le tarif pour femmes est un peu inférieur.</p>	<p>Participation annuelle et progressive des assurés aux bénéfices de la Compagnie. Fonds de garantie Fr. 48,000,000.— La Compagnie dispose de fr. 122.— pour chaque fr. 100.— de valeur actuelle de ses engagements.</p> <p>Direction : 10, Rue de Hollande, GENÈVE. — Tél. 39-47.</p> <p>Pour tous renseignements, s'adresser à : MM. Jos GENOUD, agent général, Châtel-St-Denis. Tél. 12 Pierre DOUSSE, agent principal, Le Mouret. Tél. 16.</p> <p>Marcel JOLION, agent principal, Farvagny. Tél. 1805-2. Inspecteur pour la Suisse romande : M. V. Karcher, 29bis, Chemin de Miremont, Genève.</p>
---	--	---

VINS

Grands arrivages directement de mes propriétés blanc, rouge, rosé et Malaga. Rouge très fort et spécial pour coupages. Marchandise de tout premier choix et prix très avantageux. Futaille à disposition.

E. CANALS

succ. de J. RIBES, Vins en gros, MOUDON.
Téléphone 88.

TRANSPORTS FUNEBRES

à destination de tous pays.

Maison A. MURITH

Siège social à GENÈVE
succursale : FRIBOURG, Téléphone 3.69
Rue de l'Université 6 et Rue du Lycée.
CERCUEILS et COURONNES
en tous genres. — Tarifs très modérés.
CIERGES, articles funéraires.

Dépôts à BULLE :
Place de la Promenade.
LOUIS PASQUIER, sacristain

HERNIES

Pourquoi supporter plus longtemps les inconvénients et douleurs occasionnés par l'usage d'un bandage ordinaire ?

Bandage Herniaire « Universel »

de grandeur minime, fait sur mesure sans ressorts, à porter jour et nuit, à articuler selon pression dans n'importe quelle situation et étendue de votre maladie herniaire. Peut s'appliquer dans chaque cas, soit pour hommes, dames ou enfants.

Pour tous renseignements adressez vous, s. v. pl., à mon représentant spécialiste se trouvant :

Mardi le 13 juillet, de 3 h. à 6 h. du soir, à Bulle, Hôtel du Cheval-Blanc, et mardi, le 13 juillet, de 8 à 2 1/4 h. de l'après-midi, à Romont, Hôtel de la Gare. Egalement mercredi, le 14 juillet, de 7 1/2 à 10 1/2 h. du matin, à Château-d'Oex, Hôtel de l'Ours, envoyé spécialement pour vous faire connaître cette nouveauté.

Echantillons à disposition, également de ceintures en tissu élastique et ressort de première qualité dernier système et dans tous les prix. Il vous montrera aussi des échantillons de bandes élastiques, ceintures abdominales, ceintures ombilicales, ceintures ventrières, ceintures circonstancielles, ceintures pour l'abaissement de l'utérus, bandages hémorroïdaux, appareils orthopédiques, bas de varices et suspensoirs. Service spécial et discret. Garantie.

Ph. STEUER Fils, fabrication de bandages et d'articles orthopédiques, Constance (Lac de Constance) rue de Wessenberg, 15 17. Tél. 515

GRAND CAFÉ MODERNE BULLE

Andition permanente du Piano-violon artistique

PHONOLISZT-VIOLINA

NOUVEAU PROGRAMME
classique et populaire.

Consommations de 1^{er} choix.

Se recommande : A. YERLY, tenancier.



Tenailles pour gerbes

+ 30932 pour comprimer et lier les herbes.
Le meilleur système. Excellents certificats.
Prix fr. 19,50.

Prospectus gratis à disp.
Franc. Furrer
Fabr. d'appareils
Sursée (Lucerne)

20 francs

de récompense à la personne qui me fera connaître celui qui a répandu le faux bruit que la fièvre aphteuse avait éclaté aux Grand et Petit Plané.
Il ne s'est produit aucun cas jusqu'ici.

J. J. Aerschmann, Plané.

Chevaux



pour l'abatage

et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par

L. GENOUD,
Cercle Catholique, BULLE.



Punaises, Cafards, Gerces, Mouches, Fourmis sont totalement détruits par le

Verminol.

Quelques minutes après son emploi, les insectes jonchent le sol de leurs cadavres ! On les ramasse par pelles !! VERMINOL détruit instantanément poux et puces chez les animaux domestiques, chasse les taons.

Dépôt à BULLE :
PHARMACIE GAVIN
R. Rime, succ.

A vendre un bel accordéon

4 range, 56 basses chromatiques, marque Stradella, état de neuf, pour 300 fr.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous chiffres P 1938 B.

A. JAQUET

médecin-vétérinaire,

Avenue de la Gare,

BULLE Tél. 160

reçoit tous les jours de 8 h. à 11 h.

Se rend rapidement à domicile.

Opérations, castrations.

BONNES crocheleuses

pour ouvrage soigné trouveront occupation toute l'année.

Ordres à CASE POSTALE 18320, BERNE.

A VENDRE

à bas prix, 8 beaux porcs de 10 semaines.

S'adresser à Joseph Dupasquier, à La Tour de Tréme.

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE

à BULLE (près de la gare).

Capital : Fr. 1.000 000 Réserves Fr. 410.000.

La Banque reçoit actuellement des dépôts d'argent aux conditions suivantes :

En compte-courant à vue : 3 1/2 %.

En Caisse d'épargne : 4 1/2 %.

En compte-courant avec préavis : de 3 3/4 à 5 1/2 %.

A terme, contre certificats de dépôts :

de 1 à 3 ans : 5 1/2 % — à 5 ans : 5 3/4 %.

Timbre fédéral à la charge de la Banque.

CH. BAUDÈRE & Cie BULLE - VOITURIERS - BULLE

ont l'avantage d'informer le public qu'ils ont repris le Commerce de feu M. Sam. Luthy, rue de Vevey.

Voitures à disposition de MM. les Voyageurs et pour promenades.

Transports en tous genres.

Prix modérés. — Téléphone 40

Les Bains du Nord

sont ouverts dès ce jour.

CRÉDIT GRUYÉRIEN, BULLE

Capital et Réserves : Fr. 1,100 000 --.

Nous recevons dès ce jour des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :

En compte-courant :

à vue 3 1/2 %.

avec préavis, selon entente, de 3 3/4 à 5 1/2 %.

En compte d'épargne : 4 1/2 %.

A Terme fixe, contre certificats de dépôts

nominatifs ou au porteur :

de 1 à 3 ans 5 1/2 %.

à 5 ans 5 3/4 %.

Timbre fédéral à la charge de la Banque.

Nous traitons aux meilleurs cours toutes opérations de

CHANGE.

Pour embellir votre Salon, Chambre à manger, Fumoir, Bureau etc., procurez-vous un

Lustre en fer forgé

Grand choix de lustres, lampes, lanternes en tous genres depuis 50 fr., chez

J. FIRMANN-CASTELLA, Bulle

Soudure autogène et ferronnerie d'Art.

A VENDRE

2 wagons
paille de froment

première qualité, du pays.

JOHNER, commerçant, MORAT.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
. . . 6 mois > 2 50
Étranger . . 1 an > 9 50
. . . 6 mois > 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

Ce que mange un l

Est-il vrai que le coût de la nourriture a diminué ? Quelle est la portée de cette vague de baisse provoquée par l'effondrement économique dont les efforts se réalisent ?

Nous ne saurions actue

dire. En attendant, continuons de restreindre et rappelons-nous des facteurs les plus sensibles : la baisse sera notre réserve ; achèterons, plus l'offre sera abondante et plus vite les prix cheront de la normale.

C'est je ne sais plus quel

de Molière qui recommandait de vivre sans excès

plutôt sur son appétit que de servir une table trop

« C'est un coupe-gorge qu'une table remplie de viande ; pour se bien mor

ceux qu'on invite, il faut que l'ité règne dans le repas qu'il est vrai que Molière a

mots dans la bouche d'un qui leur enlevait une pa

autorité.

Malgré tout, n'abaïsons nous savions qu'elle quan

d'aliments nous sommes corber dans notre vie, nous

frayés ; nous nous demandent nous avons pu faire

vera notre tube digestif u montagne de victuailles.

Le compte en a été f

fois, et notamment par le qui a publié à ce sujet da

Revue des Revues, il y a ans, un curieux article qu'un homme mange,

dans sa vie. L'article était accomp

tations amusantes. On exemple, un homme en